



# BRUXELLES-EUROPE EN CHIFFRES 2016



# Editorial

En créant un Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale confirme sa volonté d'assumer la vocation de Bruxelles comme capitale de l'Europe. Le rôle essentiel de ce Commissariat est le développement d'une politique de siège régionale en donnant un interlocuteur unique aux diverses institutions, pour toutes leurs questions liées à leur présence sur le territoire bruxellois.

Les quelque 60 institutions européennes, internationales et intergouvernementales présentes sur notre territoire renforcent tant la position incontournable de Bruxelles dans le monde que sa diversité interne sans parler des 300 représentations régionales et locales. Cette richesse, tant culturelle qu'économique est unique à notre Région, et nous pouvons en être fiers.

Cette publication permet d'objectiver l'impact que ces institutions ont sur la Région et le poumon économique qu'elles représentent. Les 121.000 emplois générés et les 5 milliards d'euros de valeur ajoutée contribuent largement à ce que Bruxelles soit la 3ème Région de l'Union européenne en matière de PIB.

**Rudi Vervoort**  
Ministre-Président de la  
Région de Bruxelles-Capitale

**Guy Vanhengel**  
Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale,  
chargé des Finances, du Budget et des  
Relations extérieures

# Remerciements

Avec nos remerciements aux institutions européennes et plus particulièrement au Parlement européen, au Conseil de l'Union Européenne, à la Commission européenne, au Comité économique et social européen, au Comité des Régions et aux organisations intergouvernementales sises à Bruxelles et plus particulièrement l'OTAN et EUROCONTROL, le SPF Affaires étrangères, l'Institut bruxellois de Statistiques et Analyses, Jones Lang LaSalle Research, l'Office National de Sécurité Sociale, la Banque Carrefour des Entreprises (SPF Économie), le Registre de Transparence, Scola Europaea, l'Association de la Presse internationale, Bruxelles Développement urbain (Service Public régional de Bruxelles), COSMOPOLIS et ALTER-EU.

# Sommaire

Editorial PAGE 2

Remerciements PAGE 2

Sommaire PAGE 3

A propos PAGE 4

Introduction PAGE 5

## 1. Les acteurs internationaux à Bruxelles PAGE 6

01 > L'UNION EUROPÉENNE PAGE 8

02 > LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES PAGE 12

03 > LES ORGANISATIONS DE LOBBYING PAGE 14

04 > LA PRESSE INTERNATIONALE PAGE 16

05 > LES ÉCOLES INTERNATIONALES PAGE 18

06 > LES REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES PAGE 20

## 2. Les classements PAGE 22

## 3. Economie et emploi PAGE 26

ECONOMIE PAGE 28

EMPLOI PAGE 30

## 4. Population PAGE 32

Annexes PAGE 38

# A propos

Une première version de l'étude Bruxelles-Europe en chiffres a été publiée en 2009 et une deuxième édition suivit en 2011. De nombreux chiffres ont été avancés concernant la capitale de l'Europe. Vu la nécessité d'objectiver cette dimension, la Région de Bruxelles-Capitale a voulu clarifier la situation en présentant les données pertinentes de manière structurée. Cette entreprise ne fut pas aisée car des chiffres fiables, basés sur des recherches scientifiques, ne sont pas toujours disponibles pour chaque sujet abordé, des références à telle ou telle source étant souvent inexistantes. La version 2016 de cette étude présente une mise à jour des derniers chiffres disponibles et fournit une série de nouvelles statistiques illustrées par des graphiques.

Chaque donnée est accompagnée de sa source détaillée, d'une description, et/ou de la méthodologie utilisée. Bruxelles-Europe en chiffres n'a pas l'ambition de donner pour chaque catégorie des statistiques vérifiées scientifiquement, du fait qu'elles n'existent pas toujours, mais propose surtout un large aperçu des données chiffrées disponibles et correctement sourcées. De plus, ces chiffres sont rapidement accessibles grâce aux infographies, graphiques et autres représentations de données qui permettent de se faire une idée du sujet en un coup d'œil. Cette publication est basée sur la publication de 2011 «Bruxelles-Europe en chiffres», réalisée par Ans Persoons et modifié par Patrick Struelens, Manager Europe, et traduite en français par Nathalie San Gil Coello, Product Expert Europe. La Région de Bruxelles-Capitale souhaite également remercier Madame Karin Impens, directeur adjoint du Commissaire à l'Europe pour son aide rédactionnelle minutieuse et ses suggestions pertinentes.

## En réalité, Bruxelles est aussi la capitale de 500 millions d'Européens et elle mérite donc une politique qui soutienne ce rôle important de ville-hôte.

L'étude «Bruxelles-Europe en chiffres» clarifie l'importance d'une telle politique pour la capitale belge. Elle présente les chiffres les plus pertinents qui mettent en avant la fonction internationale de Bruxelles. Qui sont ces acteurs internationaux, combien sont-ils? Quelle place occupe Bruxelles dans les «classements» internationaux et quel en est l'impact sur l'économie bruxelloise, l'emploi et la population?

Cette étude illustre le rôle international de la Région et le caractère international de sa population: les institutions européennes et internationales ont eu une influence indéniable sur Bruxelles puisqu'elles ont transformé cette capitale nationale en capitale polyglotte internationale.

Le rôle essentiel du Commissaire à l'Europe et aux Organisations internationales sera dès lors de développer une politique de siège régionale qui cadre avec la politique de siège fédérale pour l'accueil des institutions européennes et internationales, qui vise à faciliter leur installation et à attirer et accueillir de nouvelles organisations internationales.

Pour sa part, l'agence touristique bruxelloise, [visit.brussels](http://visit.brussels), est fière de promouvoir cette Région comme capitale de l'Europe et plus particulièrement de mettre sa diversité à l'honneur. Tout ceci se traduit par une vie culturelle et sociale de plus de 108 langues parlées et 180 nationalités présentes sur son territoire. Il est certain qu'au cours des prochaines années les institutions européennes et le quartier européen constitueront un atout touristique de plus en plus important pour la Région.

Cette présence internationale entraîne aussi un certain nombre de défis pour la Région de Bruxelles-Capitale, ce qu'elle accepte d'ailleurs avec grand plaisir pour la simple raison que les institutions européennes et internationales constituent un défi pour la ville et non une charge, et qu'elles ont contribué de manière importante à la transformation de la Région en un environnement cosmopolite que nous lui connaissons aujourd'hui. Le rôle essentiel du Commissaire à l'Europe et aux Organisations internationales consistera à développer une politique de siège régionale, de manière à ce que les institutions se sentent bien accueillies et à attirer de nouvelles organisations et institutions internationales, le tout en harmonie avec le développement de la Région de Bruxelles-Capitale et les besoins de ses habitants.

**Patrick BONTINCK**  
*CEO [visit.brussels](http://visit.brussels)*

**Alain HUTCHINSON**  
*Commissaire à l'Europe et  
aux Organisations internationales*



1

# LES ACTEURS INTERNATIONAUX À BRUXELLES



Si l'on considère Bruxelles comme Capitale de l'Europe, c'est avant tout grâce à la présence de nombreuses organisations de l'Union européenne ainsi que d'autres institutions internationales.

La Région de Bruxelles-Capitale compte au total **20 organisations de l'Union européenne** et **42 organisations intergouvernementales**.

À Bruxelles, l'on dénombre au minimum **20.000 lobbyistes** et Bruxelles et les environs comptent **29 écoles internationales** qui accueillent **22.772 élèves** au total.

Au moment de l'impression de cette étude, le nombre d'organisations de lobbying et de lobbyistes individuels mentionnés dans le registre de transparence des institutions européennes s'élève à **8.686**. Il est à noter que le top de toutes ces organisations dispose déjà **d'un budget de fonctionnement estimé à 160.000.000 €**.

Par ailleurs, la Région de Bruxelles-Capitale compte **979 journalistes étrangers et 5.400 diplomates**.



# L'UNION EUROPÉENNE

# 01



Au total, **20 organisations de l'Union européenne** possèdent leur propre siège ou leur implantation principale à Bruxelles.

Il s'agit effectivement des institutions les plus importantes : **le Parlement européen<sup>1</sup>, le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne**, mais également des organes consultatifs tels que **le Comité économique et social européen** ou encore **le Comité des Régions**.

Les 14 autres organisations représentent divers organes et instances comme par exemple les agences et un nombre d'organisations interinstitutionnelles qui offrent des services à plusieurs institutions de l'Union européenne.<sup>2</sup>



## ÉCLAIRAGE

# L'UNION EUROPÉENNE À BRUXELLES<sup>3</sup>



### PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen est directement élu par les citoyens européens tous les cinq ans. Il est avec le Conseil de l'Union européenne l'un des organes législatifs les plus importants des institutions européennes.



### CONSEIL EUROPÉEN

Le Conseil européen est un sommet au cours duquel les chefs d'États et de gouvernement de l'UE décident des priorités politiques et des grandes initiatives.



### CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Le Conseil de l'Union européenne, également connu sous le nom de Conseil des Ministres, est le forum des ministres de chaque état-membre de l'UE qui adopte les lois et coordonne les politiques.



### COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne défend les intérêts de l'UE dans son ensemble. Elle propose de nouvelles législations au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne et veille à ce que la législation de l'UE soit correctement appliquée par les États membres.



### COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN (CESE)

Le Comité économique et social européen (CESE) est un organe consultatif de l'Union européenne. Fondé en 1957, le CESE formule des avis éclairés sur la législation européenne à la demande du Conseil, de la Commission européenne et du Parlement européen. En parallèle, le Conseil économique et social européen formule sur initiative propre des recommandations sur des sujets qui, selon lui, méritent une certaine attention. Le CESE constitue surtout un pont entre les institutions européennes et la société civile organisée.



### COMITÉ DES RÉGIONS (CDR)

Le Comité des régions est un organe consultatif constitué de représentants des autorités régionales et locales au sein de l'Union européenne qui leur permet de faire valoir les points de vue locaux et régionaux sur la législation européenne.

A cette fin, il formule des avis sur les propositions de la Commission.

07

### **SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE (SEAE)**

Le Service européen pour l'action extérieure assiste le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité par la coordination de l'action extérieure de l'Union. Le SEAE assure la cohérence de l'action extérieure européenne. Il élabore des propositions d'actions et les met en œuvre après approbation du Conseil. Le SEAE assiste la présidence du Conseil et soutient la Commission dans le domaine des relations extérieures. Le Service s'assure également de la bonne collaboration avec les pays membres.

08

### **AGENCE EUROPÉENNE DE DÉFENSE (AED)**

L'Agence européenne de Défense est une agence intergouvernementale du Conseil européen qui soutient les efforts du Conseil et les États membres afin de renforcer leur capacité de défense en collaborant à toutes sortes de programmes et de projets.

09

### **OFFICE EUROPÉEN DE SÉLECTION DU PERSONNEL (EPSO)**

L'Office européen de Sélection du Personnel (EPSO) recrute et sélectionne du personnel pour les institutions et les agences de l'Union européenne.

10

### **OFFICE EUROPÉEN DE LUTTE ANTIFRAUDE (OLAF)**

L'Office européen de lutte antifraude protège les intérêts financiers de l'Union européenne en combattant les cas de fraude et de corruption et toutes autres pratiques illégales.

L'Office détecte les faits graves liés à l'exercice d'activités professionnelles, commis par les membres et le personnel des institutions et organes de l'UE et pouvant entraîner une procédure disciplinaire ou des poursuites pénales, et enquête sur ces faits. Et enfin, il soutient les institutions européennes, et plus particulièrement la Commission, dans l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation et des politiques antifraude.

11

### **DIRECTION GÉNÉRALE CENTRES COMMUNS DE RECHERCHE (DG JRC)**

Les Centres communs de recherche représentent le service de recherche interne de l'Union européenne. Leur mission est de fournir un soutien indépendant, scientifique et technique à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques communautaires, pendant toute la durée du mandat.

12

### **ÉCOLE EUROPÉENNE D'ADMINISTRATION (EAS)**

La mission clé de l'École européenne d'administration est d'offrir au personnel des institutions européennes des formations sur certains sujets spécifiques.

13

### **ÉQUIPE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE INFORMATIQUE (CERT)**

L'équipe CERT a pour mission d'aider à gérer les menaces pesant sur les systèmes informatiques des institutions européennes. Elle soutient les services chargés de la sécurité informatique dans chacune de ces institutions et collabore avec ses homologues CERT dans les services publics des États membres de l'UE.

14

**SINGLE RESOLUTION BOARD**

Le Single Resolution Board est l'autorité de résolution européenne pour l'Union bancaire. Elle fonctionne en étroite collaboration avec les autorités nationales de résolution des États membres participants. Sa mission est d'assurer une résolution ordonnée de banques en faillite à un coût minimum pour les contribuables et pour l'économie réelle.

15

**CONTRÔLEUR EUROPÉEN POUR LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)**

La mission générale du Contrôleur européen pour la protection des données est de s'assurer que les institutions et organes de l'UE respectent la législation sur la vie privée lors du traitement de données personnelles et l'ébauche de nouvelles directives politiques.

16

**AGENCE EXÉCUTIVE DU CONSEIL EUROPÉEN DE LA RECHERCHE (ERCEA)**

Le but principal du Conseil européen de la Recherche est de stimuler l'excellence scientifique en Europe par le biais d'un financement compétitif orienté.

17

**AGENCE EXÉCUTIVE "INNOVATION ET RÉSEAUX" (INEA)**

La mission de l'Agence exécutive «Innovation et réseaux» est de soutenir la Commission européenne, les promoteurs de projets et les «stakeholders» grâce à une expertise, un programme de management de haute qualité pour l'infrastructure, des recherches scientifiques, la télécommunication et pour promouvoir

la synergie de toutes ces activités, au profit de la croissance économique et des citoyens européens.

18

**AGENCE EXÉCUTIVE POUR LA RECHERCHE (REA)**

L'Agence exécutive pour la recherche est une agence financière créée par la Commission européenne afin d'accroître l'efficacité et l'impact de la recherche de l'UE et d'enrichir les programmes d'innovation.

19

**AGENCE EXÉCUTIVE POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EASME)**

L'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises gère une importante partie de programmes de l'Union européenne tels que : COSME, LIFE, Horizon 2020 et EMFF. EASME veille à ce que ces programmes produisent des résultats et communique aussi un important feedback à la Commission, dans le but de développer une meilleure politique.

20

**AGENCE EXÉCUTIVE "ÉDUCATION, AUDIOVISUEL ET CULTURE" (EACEA)**

L'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA) est chargée de la gestion de certaines parties des programmes de financement de l'Union européenne dans les domaines de l'éducation, de la culture, de l'audiovisuel, du sport, de la citoyenneté et du volontariat.

# LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

# 02



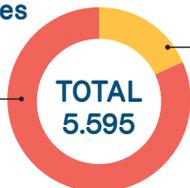
**5.595** personnes employées  
par l'OTAN et Eurocontrol



4.578  
personnes



1.017  
personnes



En dehors des instances de l'Union européenne, **parmi les 42 organisations intergouvernementales<sup>4</sup> présentes à Bruxelles, 11 d'entre-elles ont leur siège dans la capitale.**

Parmi celles-ci, un bon nombre d'entre-elles se sont installées à Bruxelles, notamment à cause de la présence de l'Union européenne, ce qui peut être déduit de la description, de leurs objectifs ou de leur dénomination ('European Liaison Office').

**Les plus importantes, aussi en termes de personnel, sont l'OTAN et Eurocontrol, avec 5.595 personnes,** en ce compris les diplomates et le personnel des délégations nationales et des délégations des pays partenaires.



## ÉCLAIRAGE

## LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES À BRUXELLES

- 1. NATO International Secretariat**
- 2. United Nations<sup>5</sup>**
  - 2.1 UN Brussels
  - 2.2 United Nations Regional Information Centre for Western Europe
  - 2.3 United Nations Refugee Agency
  - 2.4 United Nations Population Fund
  - 2.5 UNICEF
  - 2.6 UN Development Programme
  - 2.7 World Food Programme
  - 2.8 United Nations Office on Drugs and Crime
  - 2.9 United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women
  - 2.10 United Nations Office for Project Services
  - 2.11 United Nations for Disaster Risk Reduction
  - 2.12 United Nations Environment Programme
  - 2.13 United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East
  - 2.14 Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
  - 2.15 United Nations Human Rights
  - 2.16 Bureau de liaison pour la Paix et la Sécurité
  - 2.17 United Nations Capital Development Fund
  - 2.18 United Nations University Institute on Comparative Regional Integration Studies
  - 2.19 World Meteorological Organization
  - 2.20 United Nations Human Settlements Programme
  - 2.21 United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute
- 3. World Health Organisation<sup>6</sup>**
- 4. World Bank<sup>6</sup>**
- 5. International Labour Organisation<sup>6</sup>**
- 6. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization<sup>6</sup>**
- 7. Food and Agriculture Organization of the United Nations<sup>6</sup>**
- 8. United Nations Industrial Development Organization<sup>6</sup>**
- 9. International Monetary Fund<sup>6</sup>**
- 10. World Customs Organisation**
- 11. BENELUX**
- 12. Council of Europe**
- 13. Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**
- 14. Centre for the Development of Enterprise**
- 15. Eurocontrol**
- 16. European Space Agency**
- 17. International Customs Tariffs Bureau**
- 18. International Organisation for Migration**
- 19. African Union**
- 20. League of Arab States**
- 21. The Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation**
- 22. European Free Trade Association**
- 23. Cooperation Council for the Arab States of the Gulf**
- 24. International Committee Of The Red Cross**
- 25. EFTA Surveillance Authority**
- 26. Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**
- 27. Secretariat of the Energy Charter**
- 28. Union Economique et Monétaire Ouest Africaine**
- 29. European Patent Office**
- 30. Common Market for Eastern and Southern Africa**
- 31. Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest**
- 32. International Centre for Migration Policy Development**
- 33. Central European Free Trade Agreement**
- 34. Conseil de Coopération régionale**
- 35. International Committee of Military Medicine**
- 36. The International Management Group**
- 37. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
- 38. Organisation of Islamic Cooperation**
- 39. International Institute for Democracy and Electoral Assistance**
- 40. World Organisation for Animal Health**
- 41. Assemblée des Régions d'Europe**
- 42. Council of the European Schools**

# LES ORGANISATIONS DE LOBBYING

# 03



## BUDGET DES ORGANISATIONS IMPLANTÉES À BRUXELLES



L'estimation du nombre de lobbyistes individuels et d'organisations de lobbying est imprécise.

Cependant, il y a au minimum **20.000 lobbyistes individuels<sup>8</sup>** et **28%<sup>9</sup> des organisations enregistrées** au Registre de transparence des lobbyistes **disposent d'une implantation à Bruxelles.**

Rien que les plus importantes de ces organisations disposent ensemble d'un budget<sup>10</sup> minimal de pratiquement **160.000.000 € de coût de fonctionnement.**

Parmi les organisations enregistrées, **25.8%** sont des ONG et **65.1%** sont soit des lobbies «in-house», des entreprises/associations professionnelles ou entreprises privées.<sup>11</sup>

Le Registre de transparence estime que le budget de toutes les organisations de lobbying enregistrées se situe dans une fourchette de 953.000.000 à 1.169.000.000 €.

Le **budget des organisations implantées** à Bruxelles se situe **entre 256.000.000 et 298.000.000 €.**<sup>12</sup>



## ÉCLAIRAGE

## LOBBYISTES &amp; ORGANISATIONS DE LOBBYING

## «WHAT'S IN A NAME?»

*L'estimation du nombre de lobbyistes est imprécise, notamment à cause du manque de recherches scientifiquement fondées sur le sujet, mais également par l'absence de définition unanime du terme «lobbyiste».*

*La Commission européenne et le Parlement européen définissent ce terme comme suit.*

*"... all activities ... carried out with the objective of directly or indirectly influencing the formulation or implementation of policy and the decision-making processes of the EU institutions, irrespective of the channel or medium or communication used ...".<sup>13</sup>*

*Il est à noter que certaines organisations ont été exclues de cette définition. L'estimation selon laquelle il y aurait 20.000 lobbyistes, est un chiffre qui a indirectement été réduit mais sérieusement argumenté et basé entre autres sur le Registre de transparence, qui est une bonne source, mais qui n'est pas infaillible.<sup>14</sup>*



## LE REGISTRE DE TRANSPARENCE

*Il n'existe pas de 'database' complète et objective ni de recherches scientifiques approfondies qui rassemblent toutes les activités de lobbying à Bruxelles.*

*L'Union européenne a bien un Registre de transparence commun entre le Parlement européen et la Commission européenne, qui existe depuis 2011.*

*Le nombre d'organisations enregistrées augmente constamment.*

*Le 26 novembre 2015, le registre faisait état de 8.686<sup>15</sup> organisations enregistrées. Selon des analyses indépendantes du Registre, il serait une bonne source qui, bien que ni complète, ni parfaite, donne un aperçu réel des activités de lobbying à Bruxelles.*

*En effet, toutes les organisations ne s'enregistrent pas<sup>16</sup>. Le Registre de transparence vérifie les enregistrements et retire les organisations qui n'organisent manifestement pas des activités de lobbying.<sup>17</sup>*

*Le Registre ne comprend pas que des représentants d'industries ou des groupes d'intérêt, mais également des bureaux d'avocats ou des think tanks, ainsi que des entités publiques.*

*Le Registre fut réorganisé au 1<sup>er</sup> janvier 2015 afin d'améliorer la qualité de l'information et d'augmenter le nombre d'enregistrements.<sup>18</sup>*

*L'enregistrement restera néanmoins non-obligatoire.*

*Le Conseil de l'Union européenne ne dispose pas d'un propre registre de transparence, mais envisage d'éventuellement se greffer au registre existant.<sup>19</sup>*

# LA PRESSE INTERNATIONALE

# 04



Entre **1450 et 1700 journalistes** sont présents à l'occasion des sommets Européens.

## Journalistes accrédités auprès de l'UE

### TOP 5 des accréditations par pays

 BELGIQUE  
**137**

 ALLEMAGNE  
**102**

 FRANCE  
**85**

 ROYAUME UNI  
**83**

 ITALIE  
**66**



En 2015, **1 215 personnes** travaillent en résidence pour la presse.

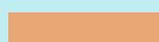
dont **893**  
JOURNALISTES



dont **82**  
TECHNICIENS



dont **144**  
CAMERAMEN



**478 médias** représentés dont



**99 CHAÎNES**  
DE TÉLÉVISION



**191 JOURNAUX**  
ET MAGAZINES

Vu le contexte international de Bruxelles, le nombre de journalistes internationaux est considérable. Basés à Bruxelles de manière permanente, en moyenne **979 journalistes étrangers sont actifs**.<sup>20</sup> Seulement quelques journalistes étrangers ne couvrent que l'actualité nationale belge.<sup>21</sup>

À l'occasion des sommets européens, le nombre de journalistes enregistrés auprès du Conseil se situe entre 1.200 et 1.700, dont 60% sont déjà accrédités auprès de la Commission et du Parlement européen.

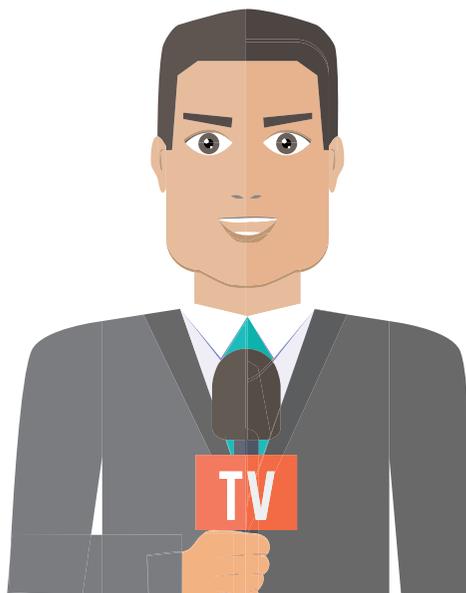
Cela signifie qu'à l'occasion de ce genre d'événements, **entre 1.450 et 1.700 journalistes** s'activent dans et autour des institutions européennes.<sup>22</sup>

### Journalistes accrédités auprès de l'UE

La plupart des journalistes sont accrédités auprès de la Commission européenne et du Parlement européen. Le Conseil de l'Union européenne possède également un registre d'accréditations distinct. Dans le Registre européen des accréditations de journalistes, les pays suivants se trouvent dans le top cinq : **Belgique (137), Allemagne (102), France (85), Royaume Uni (83) et l'Italie (66)**. Le nombre de journalistes enregistrés est stable depuis une dizaine d'années et s'élève en moyenne à 969 inscriptions par an auprès du Registre d'accréditations du Parlement et de la Commission européenne.<sup>23</sup>

Si l'on analyse la présence totale de la presse internationale dans ce registre, il ressort qu'en octobre 2015, au total 1.215 personnes présentes pour la presse sont recensées. Parmi celles-ci, on dénombre **893 journalistes, 82 techniciens et 144 cameramen**. La même année, **478 médias** ont été représentés, dont **99 chaînes de télévision** et **191 journaux et magazines**.

## RÉPARTITION DES MÉDIAS ACCRÉDITÉS AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET DU PARLEMENT EUROPÉEN<sup>24</sup> EN 2015



## CATÉGORIES PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES DE JOURNALISTES ACCRÉDITÉS AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET DU PARLEMENT EUROPÉEN<sup>24</sup> EN 2015

EMPLOI	TOTAL
Caméraman	144
Journaliste	893
Photographe	43
Producteur	52
Technicien	82
Autres	1
	<b>1.215</b>

# LES ÉCOLES INTERNATIONALES

# 05



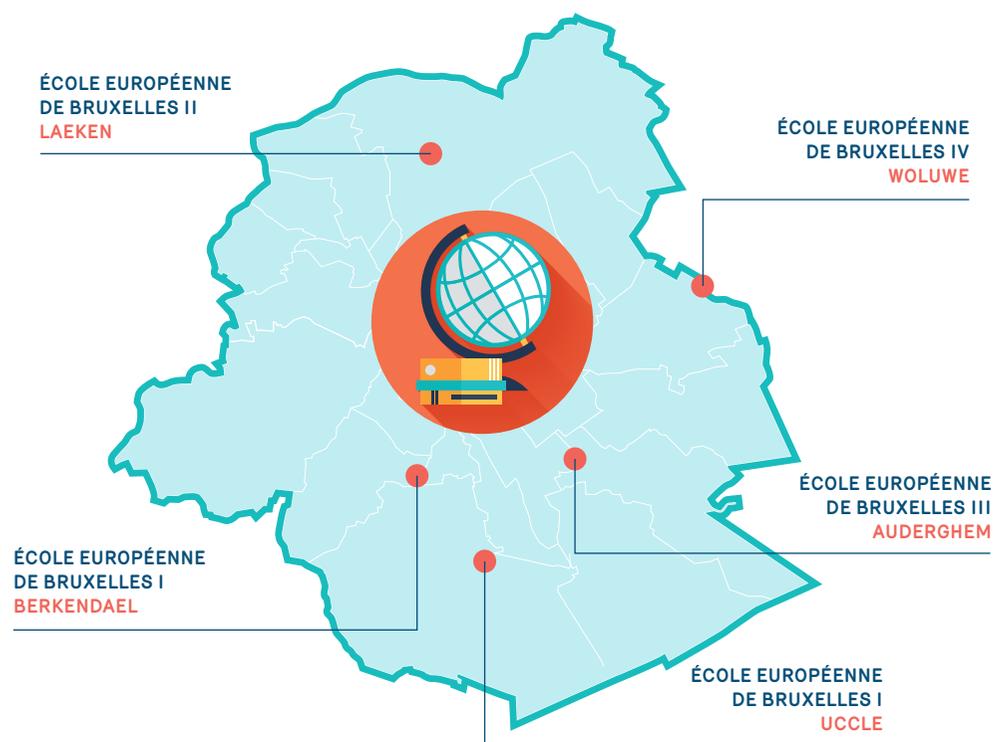
## 22.772 élèves

répartis dans 29 écoles internationales dans et autour de Bruxelles



## 4 écoles européennes

accueillent 11.879 élèves



La présence de ce nombre important d'institutions internationales a conduit à la mise en place d'un système éducatif spécifique destiné aux enfants des dizaines de milliers d'employés de la communauté internationale.

On a comptabilisé pas moins de **22.772 élèves** répartis dans **29 écoles internationales d'enseignement primaire et secondaire**, dans et autour de Bruxelles.

Cela ne concerne pas uniquement les quatre écoles européennes bien connues situées à Uccle, Woluwé, Ixelles et Laeken, qui accueillent en leur sein **11.879 élèves**, mais également d'autres écoles où l'enseignement est donné en anglais ou dans une autre langue non-nationale, ou encore où le cursus suivi est international ou étranger.

A côté des écoles européennes, ce sont le Lycée français Jean Monnet, The International School of Brussels et The British School of Brussels qui comptent le plus d'élèves, avec respectivement 2.800, 1.500 et 1.350 élèves.<sup>25</sup>

Mais il y a également de très petites écoles qui n'ont que quelques dizaines d'élèves, comme par exemple les écoles internationales Montessori.

TOP 20 DES ÉCOLES INTERNATIONALES DANS ET AUTOUR DE BRUXELLES<sup>25</sup>

	NOM	NOMBRE D'ÉLÈVES
1	École européenne Bruxelles I	3394
2	École européenne Bruxelles II	2998
3	École européenne Bruxelles III	2989
4	Lycée français Jean Monnet	2800
5	European School Brussels IV	2498
6	The International School of Brussels (ISB)	1500
7	The British School of Brussels (BSB)	1350
8	Ecole internationale Le Verseau-ELCE	851
9	St John's International School	700
10	Internationale Deutsche Schule Brüssel	553
11	Brussels International Catholic School (BICS)	500
12	International Montessori School	395
13	The Japanese School of Brussels	306
14	Brussels American School	265
15	Agnes School	255
16	BEPS International School	200
17	The Scandinavian School of Brussels	200
18	The British Junior Academy of Brussels (BJAB)	190
19	ISF Waterloo International School	190
20	Vlaams-Nederlandse Basisschool Prinses Juliana	185

ÉCLAIRAGE  
LES ÉCOLES EUROPÉENNES

*'Schola Europaea' est le nom d'une organisation intergouvernementale créée par les États membres de l'Union européenne, qui fonctionne indépendamment des institutions européennes mais avec lesquelles des accords ont été conclus.*

*Elle prévoit l'enseignement dans 14 implantations dispersées en Europe, dont 5 en Belgique et 4 à Bruxelles. 45,86%<sup>26</sup> du nombre total d'élèves sont inscrits dans l'une des écoles bruxelloises, dont 1.804 ou 15,9%<sup>26</sup> sont de nationalité belge.*

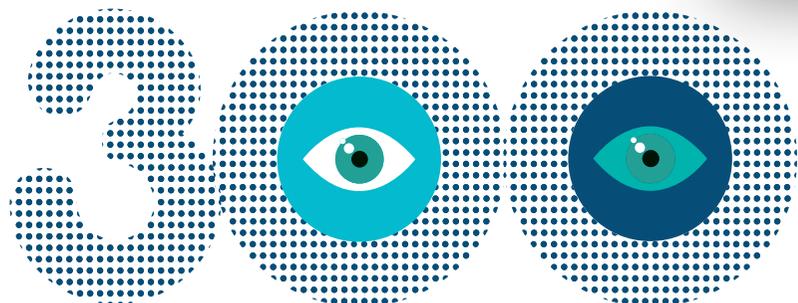
*Le nombre d'élèves au sein des écoles européennes augmente d'année en année.*

*D'après une projection du secrétariat-général des écoles, il serait possible qu'une école supplémentaire soit nécessaire si l'augmentation annuelle d'élèves était maintenue à 400 élèves.<sup>27</sup>*

*Au moment de l'impression de ce rapport, les administrations publiques belges ont marqué leur accord avec l'ouverture d'une cinquième école européenne à Bruxelles. La mise à disposition de cette école est prévue pour 2019-2020.*

# LES REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES

# 06



## représentations régionales et locales



A ce jour, Bruxelles compte quelque **300 représentations régionales et locales**<sup>7</sup> qui défendent les intérêts de leur ville ou de leur région auprès de l'Union européenne par un travail de lobbying, de collecte d'informations, de travail en réseau ou de négociations en direct.

Si ces entités territoriales ont également des compétences législatives dans leur propre pays, ces représentations ont alors un accès privilégié au Conseil de l'Union européenne.

Certaines sont devenues fort importantes telles que des Länder allemands qui comptent jusqu'à 50 membres du personnel et possèdent une infrastructure impressionnante. D'autres représentations par contre n'engagent que quelques employés.



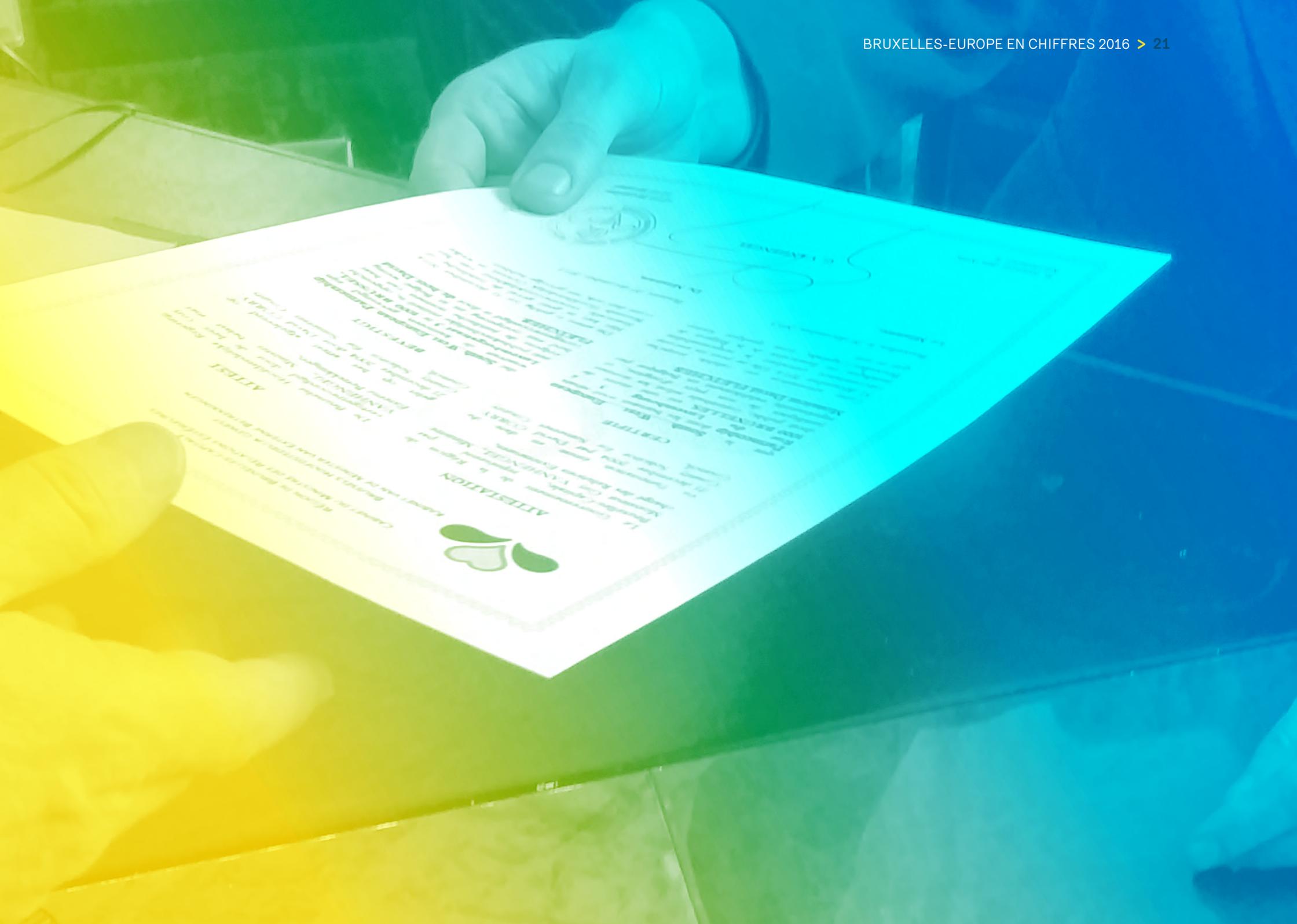
### ÉCLAIRAGE

### L'ATTESTATION RÉGIONALE

*La Région de Bruxelles-Capitale octroie une attestation aux représentations régionales.*

*Cette attestation ne procure aucun droit légal ou privilège, mais elle confirme bien leur existence et leur caractère officiel. Ce document est une reconnaissance explicite remise par le Ministre des Relations extérieures de la Région.*

*Chaque année, au total, environ 240 attestations sont délivrées.*





2



LES  
CLASSEMENTS



# Bruxelles au niveau des classements internationaux

Il existe de très nombreux classements. Nous ne proposons ici qu'un aperçu de ceux où la capitale de l'Europe occupe une position stratégique. Ils démontrent qu'en tant que capitale de l'Europe Bruxelles a un potentiel important qui peut encore être développé.

C'est ainsi que Bruxelles accueille **le plus grand nombre de diplomates au monde**,<sup>28</sup> et comparée à d'autres régions de l'Union européenne, Bruxelles détient **le troisième plus important Produit Intérieur Brut (PIB)**<sup>29</sup> par habitant, exprimé en Purchasing Power Standard.

Bruxelles est également la **première ville européenne de congrès**<sup>30</sup> et la **deuxième ville européenne** après Londres **en matière de connaissance des langues**.<sup>31</sup>

Son potentiel économique est également mis en évidence dans différents classements du Financial Times Londonien, où Bruxelles apparaît par exemple à la **troisième position du 'Top 10 Major European Cities – Economic Potential'** et même à la **première place du 'Top 10 Major European Cities – Human Capital and Lifestyle'**.<sup>32</sup>

Et enfin, Bruxelles occupe en Europe la **cinquième place du 'global network connectivity'**.<sup>33</sup>

# LES CLASSEMENTS



**1<sup>re</sup> ville européenne  
de congrès**  
*(Union of International  
Associations)*



**2<sup>e</sup> ville mondiale  
de congrès**  
*(Union of International  
Associations)*



**3<sup>e</sup> Produit Intérieur Brut**  
en terme de 'Purchasing Power  
Standard', en comparaison avec  
306 autres régions européennes  
*(Eurostat)*



**1<sup>re</sup> ville mondiale**  
avec le plus grand nombre  
de **diplomates**  
*(SPF Affaires étrangères)*



**1<sup>re</sup> ville européenne**  
en matière de **potentiel  
humain et lifestyle**  
*(Major European City – Financial Times)*



**2<sup>e</sup> ville européenne**  
en matière de **meilleure  
connaissance des langues**  
*(Major European City – Financial Times)*



**3<sup>e</sup> ville européenne**  
en matière de **potentiel  
économique**  
*(Major European City – Financial Times)*



#### 4<sup>e</sup> ville européenne en matière d'**accessibilité aux marchés**

(Major European City –  
Financial Times)



#### 5<sup>e</sup> ville européenne en matière de **Global Network Connectivity**

(P.J. Taylor e.a.)



#### 6<sup>e</sup> ville européenne en matière d'**infrastructure**

(Major European City –  
Financial Times)



#### 7<sup>e</sup> ville européenne en matière de **Financial Network Connectivity**

(P.J. Taylor e.a.)



#### 8<sup>e</sup> ville européenne la plus importante en général

(Major European City –  
Financial Times)



#### 8<sup>e</sup> meilleure ville européenne en matière de **situation géographique** afin d'y implanter une **entreprise**

(European Cities Monitor)



#### 8<sup>e</sup> ville européenne en matière d'**accueil des entreprises**

(Major European City –  
Financial Times)



#### 13<sup>e</sup> ville de renommée internationale<sup>34</sup> en matière de

«Advanced Economy», «Effective  
Government» et d'«Appealing Environment»  
(CityRepTrak)



Commission européenne  
Europese Commissie

3

ÉCONOMIE ET  
EMPLOI



## Economie et emploi

La présence de toutes ces institutions internationales et leur impact sur l'économie et l'emploi à Bruxelles revêt bien entendu un intérêt vital.

Cette présence internationale génère environ **121.000 emplois, dont 81.000 directs et 40.000 indirects**, ce qui signifie que le secteur est bon pour **16,7% d'emplois à Bruxelles.**<sup>35</sup>

De plus, ce secteur est garant d'une valeur ajoutée d'environ **5 milliards d'€ en 2013**<sup>35</sup> pour la Région qui possède le **troisième Produit Régional Brut le plus élevé par habitant**<sup>30</sup> sur 306 régions européennes.

La présence internationale génère  
**121.000 emplois**



**16,7%**  
d'emplois à Bruxelles



**5 milliards d'€**  
de valeur ajoutée en 2013



# Economie

Suite à la réactualisation effectuée par N. Dotti – commandée par la Région de Bruxelles-Capitale – il ressort de la précédente étude réalisée par le professeur Christian Vandermotten que la présence internationale en chiffres absolus opère de toute manière un impact important sur l'économie bruxelloise. La **valeur ajoutée du secteur international** de la Région Bruxelloise fut dès lors estimée à **5 milliards d'€** en 2013.<sup>35</sup>

Selon Eurostat, Bruxelles détient le **troisième Produit Intérieur Brut par habitant** le plus élevé parmi 306 régions européennes sélectionnées en fonction de standards de références similaires, à **225%** de la moyenne européenne, utilisant ce que l'on appelle le **Purchasing Power Standard** (une unité monétaire artificielle créée pour des objectifs statistiques, permettant de comparer des États membres de l'Union européenne avec des monnaies différentes).<sup>36</sup>

Il est à noter qu'Eurostat inclut les navetteurs parmi les habitants de la Région. Si nous analysons la répartition des revenus disponibles par ménage, Bruxelles arrive à la **126<sup>e</sup> place**.<sup>37</sup>

En comparaison, ce que l'on nomme le 'Inner London' (ensemble de districts centraux du Grand Londres) se retrouve dans les mêmes statistiques, en première position du Purchasing Power Standard et en deuxième position européenne en ce qui concerne la répartition des revenus disponibles par ménage.<sup>37</sup>

Le paradoxe bruxellois est flagrant : la région est riche mais sa population est pauvre, une logique que l'on retrouve dans la plupart des régions capitales en Europe.



ÉCLAIRAGE

## LE PARADOXE BRUXELLOIS

Comme on le retrouve aussi dans la plupart des régions capitales en Europe. Bruxelles est une région riche, mais sa population est pauvre. Dans la capitale de l'Europe, **un tiers des habitants vivent en-dessous du seuil de pauvreté**, 10,6% des jeunes entre 18 et 24 ans touchent une allocation de chômage et presque 6,9% bénéficient d'un revenu d'intégration ou d'une allocation similaire.

**À Bruxelles, un adulte sur quatre**, 22,2% pour être précis, **fait partie d'un ménage dont aucun revenu ne provient d'un travail**. Pour les enfants bruxellois, on atteint les 25,7%, un chiffre encore important.

**Le taux d'emploi à Bruxelles est de 54,3%**. Enfin, un jeune bruxellois sur cinq abandonne très tôt les bancs de l'école.<sup>38</sup>



**Un adulte sur quatre**  
fait partie d'un ménage  
dont aucun revenu ne  
provient d'un travail.



Taux d'emploi  
**54,3%**

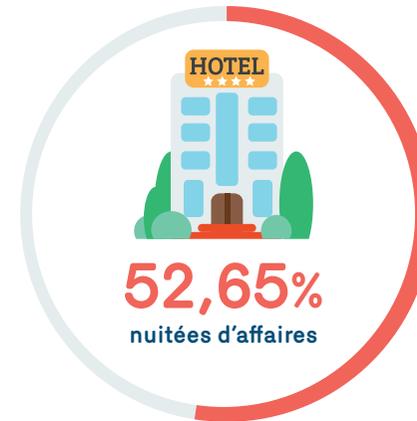




## ÉCLAIRAGE

## TOURISME D'AFFAIRES GRÂCE À L'EUROPE

À Bruxelles, le nombre annuel de nuitées d'affaires est de 3.481.507, soit 52,65% du nombre total de nuitées.<sup>39</sup> Le tourisme d'affaires, en ce compris le tourisme des congrès internationaux, a généré 17.059 emplois salariés et 5.025 emplois en tant qu'indépendants en 2012.<sup>40</sup> Cela signifie que ce secteur représente 3,21% de tous les emplois disponibles sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.<sup>41</sup>



## ÉCLAIRAGE

## ESPACES DE BUREAUX POUR L'UNION EUROPÉENNE

En 2015, 1,7 millions de m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux sont occupés par les institutions européennes, dont la plus grande partie par la Commission européenne, avec 1 million de m<sup>2</sup>, tandis que le Parlement européen occupe 330.000 m<sup>2</sup>. Ainsi les institutions occupent 13% de la totalité des bureaux à Bruxelles et même 44% des bureaux dans le quartier européen selon Jones Lang LaSalle Research.<sup>42</sup>

La Commission européenne occupe 74 bâtiments différents. Parmi ceux-ci, l'on compte également des bâtiments spécifiques comme les crèches, les centres de conférences et donc pas uniquement les surfaces de bureaux.



# Emploi

En 2013, le secteur international créa **121.000 jobs** à Bruxelles, dont **81.000 emplois directs** et **40.000 indirects**, soit un total de **16,7 %** de l'emploi à Bruxelles.<sup>35</sup> Les institutions européennes **emploient 40.000 personnes**, incluant les stagiaires, dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Parmi celles-ci, on compte des fonctionnaires, des employés temporaires, des salariés contractuels, des stagiaires et des fonctionnaires détachés par les États nationaux, ou encore des Députés européens et leurs assistants.

**Les cinq grandes institutions comptent pour 90% de ces emplois**, tandis que les autres institutions et agences européennes emploient 3.819 personnes ou 10% du total.

Les principales institutions prévoient de plus un total de 2.243 places (officielles) pour des stagiaires qui n'y travaillent d'ailleurs que cinq mois.

**40.000**   
**personnes qui travaillent pour  
les institutions européennes à  
Bruxelles**



## EMPLOIS DIRECTS LIÉS À LA PRÉSENCE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES À BRUXELLES<sup>43</sup>

PARLEMENT EUROPÉEN	<b>6,324</b>
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE	<b>3,049</b>
COMMISSION EUROPÉENNE	<b>25,192</b>
COMITÉ DES RÉGIONS	<b>560</b>
COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	<b>781</b>
AUTRES	<b>3,819</b>



**13.546** personnes sont employées par les institutions internationales et intergouvernementales, ainsi que les missions diplomatiques.



On compte **5.400** diplomates.

**2.472** employés travaillent sous contrat de travail belge



**Les institutions internationales et intergouvernementales, autres que les institutions européennes, ainsi que les missions diplomatiques, totalisent 13.546 employés, dont 5.400 diplomates.**<sup>44</sup>

Ce dernier chiffre fait de Bruxelles la première ville mondiale en ce qui concerne le nombre de diplomates. En comparaison, Washington DC compte seulement 2.988 diplomates.<sup>45</sup> Bruxelles est donc la ville qui accueille incontestablement le plus grand nombre de diplomates.

Les missions diplomatiques emploient aussi 1.968 membres du personnel non-diplomatique repris sur le payroll étranger.<sup>46</sup>

Une autre enquête intéressante menée par l'Office de Sécurité Sociale nous apprend en outre qu'au sein **des missions diplomatiques et organisations intergouvernementales dans leur ensemble, 2.472 employés travaillent sous contrat de travail belge.**<sup>47</sup>



## ÉCLAIRAGE

### TRAVAILLER DANS LA CAPITALE DE L'EUROPE

La fonction internationale de Bruxelles joue sans aucun doute un rôle dans le fait que 56,1% des offres d'emploi à Bruxelles nécessitent un haut degré de qualification.

En comparaison, en Flandre et en Wallonie, l'on n'atteint que 38,5% et 37,6%. De par sa fonction de capitale et son rôle international, Bruxelles attire quotidiennement **365.000 navetteurs. Ces derniers occupent 51,8% de tous les emplois bruxellois.**<sup>48</sup>

Mais que pensent les employés expatriés de la vie et du fait de travailler à Bruxelles ? Les résultats varient concernant la qualité de vie à Bruxelles. Cependant, selon l'enquête récemment réalisée par la Région de Bruxelles-Capitale sur «la vie de la communauté internationale à Bruxelles», 75% des personnes intégrées sont d'accord ou totalement d'accord avec l'affirmation suivante «J'aime vivre à Bruxelles».<sup>49</sup>





4

POPULATION

# Population

L'impact de la fonction internationale de Bruxelles se remarque plus que jamais dans la composition de sa population.

Parmi les capitales européennes, Bruxelles est, après Luxembourg, la ville la plus cosmopolite étant donné **qu'un Bruxellois sur trois est de nationalité étrangère et un sur cinq est ressortissant d'un autre État de l'Union européenne.**<sup>50</sup>

En 2015, Bruxelles comptait **1.175.173 habitants.**<sup>51</sup> **264.738 personnes**, soit 22,53%, étaient des ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne, et 15,7% possédaient la nationalité d'un des quinze premiers États membres.<sup>52</sup>

Au total, 398.726 personnes, soit 33% sont de nationalité étrangère et 55,8% sont des Bruxellois nés avec une nationalité étrangère.<sup>53</sup>

Dans le top cinq de ces nationalités, on retrouve respectivement les Français, les Marocains, les Roumains, les Italiens et les Espagnols.

**Enfin, 7.802 Bruxellois sont de nationalité américaine, canadienne, australienne, néo-zélandaise ou japonaise.**<sup>54</sup>



## TOP CINQ DES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE<sup>55</sup>



FRANCE  
60.751 ressortissants



MAROC  
38.297 ressortissants



ROUMANIE  
33.399 ressortissants



ITALIE  
31.361 ressortissants



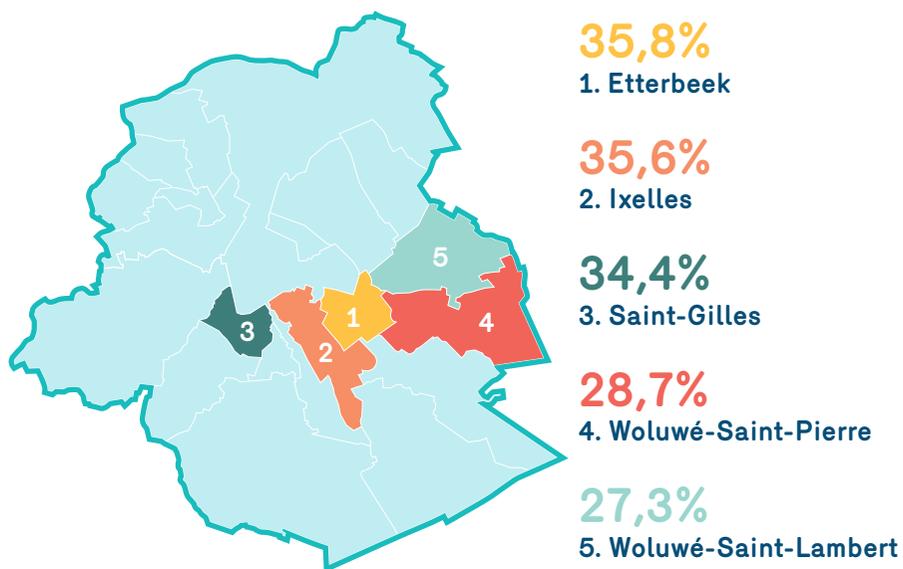
ESPAGNE  
27.466 ressortissants

## OÙ VIT CETTE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE?

Selon l'Enquête sur la vie de la communauté internationale à Bruxelles, la plus grande partie, soit 85,8% des 9.072 répondants vivent dans la Région de Bruxelles-Capitale.<sup>56</sup>

Selon les chiffres de la population, le plus grand nombre de Bruxellois ayant l'une des nationalités des 27 États membres de l'Union européenne (hormis la Croatie) ont choisi de s'établir dans les communes bruxelloises suivantes : Bruxelles, Ixelles, Schaerbeek, Anderlecht et Uccle.

La plus grande concentration de citoyens ressortissants de l'Union européenne se situe à **Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Woluwé-Saint-Pierre, et finalement Woluwé-Saint-Lambert, avec respectivement 35,8%, 35,6%, 34,4%, 28,7 % et 27,3 %** de citoyens européens.<sup>57</sup>



## ÉCLAIRAGE VILLE POLYGLOTTE

L'utilisation et la connaissance des langues à Bruxelles est remarquable (numéro deux en Europe après Londres) et constitue clairement l'un des plus grands atouts de la ville.

Actuellement 104 langues sont parlées dans la capitale de l'Europe et un Bruxellois sur trois grandit dans une famille où l'on ne parle ni le néerlandais, ni le français. 29,7% des Bruxellois estiment qu'ils parlent bien l'anglais.<sup>58</sup>

Cela reste un sujet sensible et important dans un pays et une ville où la connaissance des langues est primordiale.









From  
Vanaf  
A partir de



EU has a new  
organic logo

Un nouveau logo  
biologique



ANNEXES

## 1

Le Parlement européen a son siège officiel à Strasbourg, mais ne s'y réunit qu'une semaine par mois en séance plénière. La plupart des réunions des commissions et des groupes politiques se déroulent à Bruxelles ainsi que des sessions plénières additionnelles («mini sessions»).

## 2

Nous tenons uniquement compte de ceux dont le siège officiel ou principal est situé à Bruxelles. Un certain nombre d'autres institutions européennes ont parfois des implantations secondaires à Bruxelles, comme par exemple l'Office européen des Brevets.

## 3

Ces descriptions proviennent du site [europa.eu](http://europa.eu) et/ou des sites des institutions concernées. Parfois le texte a été complété et réécrit.

## 4

Une organisation intergouvernementale est une organisation de droit public international créée par minimum deux États, en fonction d'une convention internationale. Ces chiffres ont été communiqués par mail par le SPF Affaires étrangères, Direction du Protocole, Privilèges et Immunités (P1.3). Ils sont un instantané d'octobre 2014 et reprennent le nombre d'organisations intergouvernementales avec lesquelles la Belgique a conclu un accord de siège, à

l'exception des organisations européennes, sauf pour la Direction des écoles européennes qui est une organisation intergouvernementale indépendante de la Commission européenne. Différentes unités des Nations-Unies ont conclu un accord unique de siège avec la Belgique, mais se présentent au monde extérieur comme des organisations distinctes.

## 5

Il s'agit de 18 organisations, programmes ou fonds qui font entièrement partie de la personne morale des Nations Unies et qui font également partie du même «accord de siège» des Nations Unies.

## 6

Agence spécialisée des Nations Unies avec laquelle la Belgique a conclu un «accord de siège» particulier et qui a une personnalité morale distincte.

## 7

Chiffres obtenus en octobre 2014, sur base d'une comparaison et d'un tri de la liste des représentations régionales qui ont reçu une attestation régionale des membres du Comité des Régions datant également d'octobre 2014 (<http://memberspage.cor.europa.eu/>), ainsi que des représentations régionales reprises dans le *European Union and Public Affairs Directory ou EPAD 2014. The Essential Guide to the Institutions and public*

*Affairs community in Brussels*, 2013, Londen, p. 424.

## 8

**Dieter Plehwe** (with contributions from Robert Müller and Katja Walther as well as Matthias Schlögl), *Measuring European relations of lobby power. An analysis of available statistical data on the development and on the unequal status of the representation of interests in Brussels* (organisations, personnel, finance), février 2012. À télécharger sur [http://media.arbeiterkammer.at/wien/MWUG\\_Ausgabe\\_113\\_englisch.pdf](http://media.arbeiterkammer.at/wien/MWUG_Ausgabe_113_englisch.pdf)

N. DOTTI confirme qu'entretemps l'estimation de 20.000 est un minimum correct.

DOTTI, N., *Mise à jour de l'impact économique des institutions européennes et internationales en Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, Cosmopolis, 2015, p. 16. Cette étude fut réalisée pour le compte de la Région de Bruxelles-Capitale et est une actualisation de l'ouvrage de Christian VANDERMOTTEN (éd.), «Impact socio-économique de la présence des institutions de l'Union européenne et des autres institutions internationales en Région de Bruxelles-Capitale», mars 2007.

## 9

Chiffres transmis par mail au Europe.Brussels Liaison Office par le Registre de transparence, en octobre 2015.

# 10

Lors de l'enregistrement dans le Registre de transparence, jusqu'à présent chaque organisation s'est vu poser la question suivante concernant ses dépenses : *"Enter the amount of turnover linked to representing interests to EU institutions on behalf of your clients, as either absolute amounts (option I) or a range (option II)"*. Les *Transparency Register Compliance Guidelines* parlent en revanche du point A, 3 sur "The estimate of the **cost of the activities**" falling under the scope of the Register by the registrants should be established by adding together the following 5 elements:

**1. Staff cost:** to be calculated on the basis of staff time (prorata) devoted to activities falling under the scope of the Register and expressed in relation to the number of persons involved/year. The share of personnel costs devoted to these activities will then be the sum of the respective shares.

**2. Administrative costs** (including costs of office space in Brussels): to be calculated by adding the share of staff costs, resulting from the above approach, to the administrative costs.

**3. Outsourced activity costs,** consulting fees and subcontracted activities related to activities falling under the scope of the Register. NB: the declaration made in the Register by the contract consultant itself doesn't exempt the entity from including these fees in its own financial declaration.

**4. In-house operational expenditures:** cost of all operational expenditures related to activities

falling under the scope of the Register. Example: cost of advocacy campaigns, use of media, organization of PR events, etc.

**5. Full Membership fees,** contributions and participation costs overall: trade or professional associations, think tanks, special events organized by third parties not registered in the joint Transparency Register. These costs need not be taken into account for those organizations which are themselves registered. But in those cases, for transparency reasons, the list of these organizations should still be listed in the registration form under the label "networks".

# 11

En ce qui concerne le montant de 160.000.000€, il s'agit d'un top cinq à un top quinze de certaines catégories du Registre de Transparence. Ce chiffre a été calculé par la Région de Bruxelles-Capitale, sur base de tableaux provenant de l'article mentionné ci-après. Les organisations fournissent une fourchette de dépenses minimum et maximum concernant le lobbying, soit une somme précise. On a calculé toutes les sommes maximales et minimales. Dans le cas où un seul montant était communiqué, ce montant a été pris comme maximum et minimum. **Justin Greenwood and Joanna Dreger,** *The Transparency Register: A European vanguard of strong lobby regulation? Interest Groups & Advocacy* (2013) 2, 139-162., published online 23 April 2013.. À télécharger sur : <http://www.palgrave-journals.com/iga/journal/v2/n2/full/iga20133a.html>

NAME	MINIMUM	MAXIMUM
<b>Associations d'affaires qui déclarent des dépenses de lobbying UE de plus de 2 millions €</b>		
(I) Association for Financial Markets in Europe	€ 10.000.000,00	€ 10.000.000,00
(II) European Seed Association	€ 8.250.000,00	€ 8.500.000,00
(III) European Chemical Industry Council	€ 6.000.000,00	€ 6.000.000,00
(IV) Union Européenne du Commerce du Bétail et des Métiers de la Viande	€ 4.750.000,00	€ 5.000.000,00
(V) European Banking Federation	€ 4.250.000,00	€ 4.500.000,00
(VI) Business Europe	€ 4.000.000,00	€ 4.250.000,00
(VII) Association de l'Aviculture, de l'Industrie et du Commerce de Volailles dans les Pays de l'UE asbl	€ 3.750.000,00	€ 4.000.000,00
(VIII) Verband der Chemischen Industrie e.V.	€ 3.570.000,00	€ 3.570.000,00
(IX) Bundesverband der Deutschen Industrie e.V.	€ 3.100.000,00	€ 3.100.000,00
(X) BDEW Bundesverband der Energie- und Wasserwirtschaft e.V.	€ 2.500.000,00	€ 2.750.000,00
(XI) European Federation of the Cotton and Allied Textile Industries	€ 2.250.000,00	€ 2.500.000,00
(XII) Gesamtverband der Deutschen Versicherungswirtschaft e.V.	€ 2.250.000,00	€ 2.500.000,00
(XIII) Association des Constructeurs Européens d'Automobiles	€ 2.000.000,00	€ 2.250.000,00
(XIV) Bundesverband deutscher Banken e.V.	€ 2.000.000,00	€ 2.250.000,00
(XV) EUROCHAMBRES – Association of European Chambers of Commerce and Industry	€ 2.000.000,00	€ 2.250.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>€ 60.670.000</b>	<b>€ 63.420.000</b>

**ONG's avec des dépenses de lobbying UE de plus d'1 million €**

(I) CIDSE – International Alliance of Catholic development agencies	€ 3.500.000,00	€ 3.750.000,00
(II) BEUC – European Consumers Union	€ 1.450.000,00	€ 1.450.000,00
(III) CONCORD Europe	€ 1.250.000,00	€ 1.500.000,00
(IV) Eurogroup for Animals	€ 1.250.000,00	€ 1.500.000,00
(V) European Citizen Action Service	€ 1.000.000,00	€ 1.250.000,00
(VI) OCEANA	€ 1.000.000,00	€ 1.250.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>€ 9.450.000</b>	<b>€ 10.700.000</b>

**Top 5 des dépenses de lobbying UE pour des political consultancies**

(I) Beiten Burkhardt	€ 10.000.000,00	€ 10.000.000,00
(II) Fleishman–Hillard	€ 9.915.957,00	€ 9.915.957,00
(III) Burson–Marsteller	€ 8.755.000,00	€ 8.755.000,00
(IV) Hill & Knowlton International Belgium	€ 4.550.000,00	€ 4.550.000,00
(V) APCO Worldwide	€ 4.500.000,00	€ 4.750.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>€ 37.720.957</b>	<b>€ 37.970.957</b>

**"Business-related organisations": dépenses de lobbying UE de plus de 4.25 millions €**

Association for Financial Markets in Europe	€ 10.000.000,00	€ 10.000.000,00
(II) Enel Ingegneria e Ricerca S.p.A.	€ 10.000.000,00	€ 10.000.000,00
(III) Ericsson	€ 8.750.000,00	€ 9.000.000,00
(IV) Accenture International SARL	€ 8.250.000,00	€ 8.500.000,00
(V) European Seed Association	€ 8.250.000,00	€ 8.500.000,00
(VI) BIPAR – European Federation of Insurance Intermediaries	€ 6.000.000,00	€ 6.250.000,00
(VII) European Chemical Industry Council	€ 6.000.000,00	€ 6.000.000,00
(VIII) ExxonMobil Petroleum & Chemical	€ 4.750.000,00	€ 5.000.000,00
(IX) Union Européenne du Commerce du Bétail et des Métiers de la Viande	€ 4.750.000,00	€ 5.000.000,00
(X) Siemens AG	€ 4.729.533,00	€ 4.729.533,00
(XI) Microsoft Corporation	€ 4.500.000,00	€ 4.750.000,00
(XII) European Aeronautic Defence and Space Company	€ 4.250.000,00	€ 4.500.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>€ 51.229.533</b>	<b>€ 52.729.533</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>€ 159.070.490</b>	<b>€ 164.820.490</b>

## 12

Chiffres calculés par le Registre de transparence à la demande la Région de Bruxelles-Capitale et transmis par mail le 18 novembre 2014.

## 13

Article 8 de l'*Agreement between the European Parliament and the European Commission on the establishment of a transparency register for organizations and self-employed individuals engaged in EU policy-making and policy implementation*, OJ L 191 of 22.7.2011.

## 14

**Dieter Plehwe** (with contributions from Robert Müller and Katja Walther as well as Matthias Schlögl), *Measuring European relations of lobby power. An analysis of available statistical data on the development and on the unequal status of the representation of interests in Brussels (organisations, personnel, finance)*, février 2012. À télécharger sur : [http://media.arbeiterkammer.at/wien/MWUG\\_Ausgabe\\_113\\_englisch.pdf](http://media.arbeiterkammer.at/wien/MWUG_Ausgabe_113_englisch.pdf)

## 15

Consultation en ligne le 26 novembre 2015 sur <http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/statistics.do?locale=en&action=prepareView>

## 16

**Justin Greenwood and Joanna Dreger**, *The Transparency Register: A European vanguard of strong lobby regulation?*, *Interest Groups & Advocacy* advance online publication, 23 avril 2013. À télécharger sur : <http://www.palgrave-journals.com/iga/journal/v2/n2/full/iga20133a.html>

## 17

Explication téléphonique du Registre de transparence au Europe.Brussels Liaison Office, en octobre 2014.

## 18

*The revised Transparency Register: more information, more incentives, tougher on those who break the rules*, memo, European Commission, Brussels, 15 April 2014. À consulter sur : [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-14-302\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-14-302_en.htm)

## 19

Note du Conseil de l'Union européenne, 4 avril 2014, réf. 8538/14 à télécharger sur : <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-8538-2014-INIT/en/pdf>

## 20

Moyenne calculée sur base des données transférées par le porte-parole de la Commission européenne, le 31 août 2015. Dix journalistes s'intéressant exclusivement à l'actualité belge y ont été rajoutés. Ces informations ont été fournies par *International Press Association*, le 3 novembre 2014.

## 21

Informations communiquées par l'*International Press Association* par téléphone, le 3 novembre 2014 : selon les estimations, seulement une dizaine de journalistes étrangers couvrent uniquement l'actualité belge.

## 22

Calculs réalisés par Europe.Brussels sur les moyennes minimales et maximales (1200 et 1700) de journalistes accrédités auprès du Conseil de l'Union européenne. Informations transmises par mail par le *General Secretariat of the Council, DG F 1A, Unit Media / Press Centre*, le 2 octobre 2014. Informations également communiquées : 60% des journalistes (entre 1200 et 1700) sont déjà enregistrés auprès de la Commission et du Parlement.

## 23

Calculs réalisés sur base de chiffres transmis par mail par la Commission européenne, Spokespersons' Service, le 29 août 2014.

## 24

Chiffres transmis par mail par la Commission européenne, Spokespersons' Service, le 31 août 2015.

## 25

Liste composée et comptage effectué, suite aux consultations écrites et orales effectuées en décembre 2015. Il s'agit d'établissements de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur qui proposent soit un enseignement dans une autre langue (càd l'utilisation d'au moins une autre langue que le français ou le néerlandais), soit l'intégration d'un programme international (exemple : *l'International Baccalaureate* (IB)), soit un programme sur mesure. Les écoles qui font partie de l'un des réseaux d'enseignement nationaux ne sont pas reprises. Pourcentage calculé sur base de 'Facts and figures on the beginning of the 2015-2016 school year in the European Schools, Board of Governors of the European Schools - Meeting on 1, 2 and 3 December 2015 – Brussels'. A télécharger via <http://www.eursc.eu/getfile/2028/2>

## 26

Pourcentage calculé sur base de 'Facts and figures on the beginning of the 2015-2016 school year in the European Schools, Board of Governors of the European Schools - Meeting on 1, 2 and 3 December 2015 – Brussels'. A télécharger via <http://www.eursc.eu/getfile/2028/2>

## 27

Report of the Secretary-General to the Board of Governors of the European Schools for the year 2012. Presented to the Board of Governors of the European Schools at its meeting of 16, 17 and 18 April 2013, in Brussels, page 30. À consulter sur : [http://www.eursc.eu/fichiers/contenu\\_fichiers2/1857/2013-02-D-21-en-2.pdf](http://www.eursc.eu/fichiers/contenu_fichiers2/1857/2013-02-D-21-en-2.pdf)

## 28

Autres grandes villes diplomatiques : Genève, New York et Washington. Néanmoins, Bruxelles compte le plus grand nombre de diplomates grâce à la présence de l'OTAN et de l'Union européenne. Informations confirmées par téléphone de la part du Service public fédéral Affaires étrangères, Direction du Protocole, Privilèges et immunités (P 1.3) le 13 novembre 2014. On a comptabilisé le nombre de diplomates présents à Washington. Ils sont 2.988, selon un comptage de la 'Diplomatic List' du US Departement of State.

## 29

EuroStat Regional Yearbook 2014 Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2013, p.5. À télécharger sur : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/5785629/KS-HA-14-001-EN.PDF/e3ae3b5c-b104-47e9-ab80-36447537ea64>

## 30

**Joel Fisher**, *Press Release 8nd June 2015. Union of International Associations (UIA) International Meetings Statistics for the Year 2014.* À télécharger sur : [http://www.uia.org/sites/dev.uia.be/files/misc\\_pdfs/2015\\_Press\\_Release.pdf](http://www.uia.org/sites/dev.uia.be/files/misc_pdfs/2015_Press_Release.pdf)

## 31

European Cities Monitor 2011, Cushman & Wakefield, octobre 2010. À télécharger sur : <http://www.europeancitiesmonitor.eu/wp-content/uploads/2010/10/ECM-2010-Full-Version.pdf>

## 32

European Cities and Regions of the Future 2014/15. Winners, fDi Magazine, February/March 2014. À propos du magazine fDi : "fDi is an English-language bi-monthly news and foreign direct investment publication, providing an up-to-date review of global investment activity. The A4 glossy pages reach a circulation of 14,969 ABC audited, active corporate and cross border investment professionals across the world. fDi Magazine is a central part of the fDi Intelligence portfolio of investment products and services from the Financial Times."

À télécharger sur : [http://static.tijd.be/upload/European\\_Cities\\_and\\_Regions\\_of\\_the\\_Future\\_201415\\_4687454-10313872.pdf](http://static.tijd.be/upload/European_Cities_and_Regions_of_the_Future_201415_4687454-10313872.pdf)

## 33

P.J. Taylor, M. Hoyler, S. Sánchez-Moral European Cities in Globalization: A Comparative Analysis based on the Location Strategies of Advanced Producer Services his Research Bulletin has been published in J.R. Cuadrado-Roura (ed) (2013) Service Industries and Regions: Growth, Location and Regional Effects Berlin and Heidelberg: Springer, pp. 285-304. À télécharger sur : <http://www.lboro.ac.uk/gawc/rb/rb416.html>

## 34

2013 City RepTrak Topline Report. The World's View on Cities: An Online Study of the Reputation of 100 Cities, Reputation Institute. À télécharger sur : <http://www.reputationinstitute.com/thought-leadership/complimentary-reports-2013>

## 35

DOTTI, N., Mise à jour de l'impact économique des institutions européennes et internationales en Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, Cosmopolis, 2015, p. 16. Cette étude fut réalisée pour le compte d'Europe.Brussels et est une actualisation de l'ouvrage de Christian VANDERMOTTEN (éd.), «Impact socio-économique de la présence des institutions de l'Union européenne et des autres institutions internationales en Région de Bruxelles-Capitale», mars 2007.

## 36

Définition du "Regional gross domestic product (PPS per inhabitant) by NUTS 2 regions" sur le site d'Eurostat: "GDP (gross domestic product) is an indicator of the output of a country or a region. It reflects the total value of all goods and services produced less the value of goods and services used for intermediate consumption in their production. Expressing GDP in PPS (purchasing power standards) eliminates differences in price levels between countries. Calculations on a per inhabitant basis allow for the comparison of economies and regions significantly different

in absolute size. GDP per inhabitant in PPS is the key variable for determining the eligibility of NUTS 2 regions in the framework of the European Union's structural policy."

Pourcentage et ranking ont été calculés par la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit de chiffres de 2011. EuroStat Regional Yearbook 2014, Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2014, p. 5. À télécharger sur <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/5785629/KS-HA-14-001-EN.PDF/e3ae3b5c-b104-47e9-ab80-36447537ea64>

## 37

Définition du : **The disposable income of private households by NUTS 2 regions d'EUROSTAT** : «The disposable income of private households is the balance of primary income (operating surplus/mixed income plus compensation of employees plus property income received minus property income paid) and the redistribution of income in cash. These transactions comprise social contributions paid, social benefits in cash received, current taxes on income and wealth paid, as well as other current transfers. Disposable income does not include social transfers in kind coming from public administrations or non-profit institutions serving households. Pourcentage et ranking ont été calculés par la Région de Bruxelles-Capitale.» Il s'agit de chiffres de 2011. EuroStat Regional Yearbook 2014, Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2014.

Voir <http://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-datasets/-/TGS00026>

## 38

Baromètre social. Rapport sur l'état de la pauvreté à Bruxelles 2015, Commission communautaire commune, 2015. À télécharger sur : [http://www.observatbru.be/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre\\_social\\_2015.pdf](http://www.observatbru.be/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre_social_2015.pdf)  
Eurostat remarque en effet que la plupart des capitales européennes sont confrontées au même paradoxe. Eurostat regional yearbook 2015, p.123- 125. À télécharger via <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/7018888/KS-HA-15-001-EN-N.pdf/6f0d4095-5e7a-4aab-af28-d255e2bcb395>

## 39

Rapport annuel 2015 de l'Observatoire du tourisme, visit.brussels et de Wallonie-Bruxelles Tourisme. À télécharger sur [www.visit.brussels](http://www.visit.brussels).

## 40

Calculs effectué par visit.brussels et l'Observatoire bruxellois pour l'emploi, Actiris, en décembre 2015. Pour les travailleurs, les données proviennent de statistiques décentralisées du SPF Économie - DGSIE (Direction générale Statistique et Information économique), calculs provenant de l'Observatoire bruxellois pour l'emploi, Actiris. En ce qui concerne les travailleurs indépendants, les chiffres proviennent de l'ONSS, SPF Économie, DGSIE, calculs provenant de l'Observatoire bruxellois pour l'emploi. Chiffres au 31 décembre 2013.

## 41

Calcul réalisé sur base des données VisitBrussels et Actiris citées ci-dessus et du fichier, Emploi intérieur, IBSA, (données 2013). À consulter via: [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/7.4\\_marche\\_du\\_travail\\_nbre\\_salaries.xls](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/7.4_marche_du_travail_nbre_salaries.xls)

## 42

Les chiffres globaux ont été fournis par Jones Lang LaSalle Research et correspondent aux différents chiffres reçus par mail des institutions, ou repris des documents publiés. Pour la Commission européenne, il s'agit du *Draft General Budget of the European Commission for the financial year 2015. Working Document Part VII. Commission buildings (Section III)*.

À consulter sur : [http://ec.europa.eu/budget/library/biblio/documents/2015/DB/DB2015\\_WDVII\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/budget/library/biblio/documents/2015/DB/DB2015_WDVII_en.pdf) et *Draft General Budget of the European Commission for the Financial Year 2015 Working Document Part III Bodies set up by the European Union and having legal personality and Public-Private Partnership*.

À télécharger sur : [http://ec.europa.eu/budget/library/biblio/documents/2015/DB/DB2015\\_WDIII\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/budget/library/biblio/documents/2015/DB/DB2015_WDIII_en.pdf)

## 43

Ces données ont été fournies par mail en ligne directe par la Région de Bruxelles-Capitale par les institutions concernées, pendant les mois d'octobre et novembre 2014 et dans le courant de l'année 2015.

## 44

Estimation faite en février 2015, sur base des chiffres fournis par le SPF Affaires étrangères, des requêtes statistiques auprès de l'Office National de Sécurité Sociale et des enquêtes par téléphone et par mail auprès des organisations intergouvernementales dans la Région bruxelloise, parmi lesquelles l'OTAN et Eurocontrol. Toutes les données datent du deuxième semestre 2014, sauf celles de l'OTAN qui datent de février 2015. Une dizaine d'organisations intergouvernementales en général plus petites n'ont pas répondu ou ont refusé de répondre pour des raisons de sécurité.

## 45

Calculs effectués sur base de la 'Diplomatic List'. Summer 2014. Provenant du 'Department of State, Office of the Chief Protocol, U.S. Government'. À télécharger sur : <http://www.state.gov/documents/organization/233875.pdf>

## 46

Chiffres émanant du SPF Affaires étrangères, Direction du Protocole, Privilèges et Immunités (P 1.3), le 24 novembre 2014.

## 47

Requête statistique réalisée par l'Office National de Sécurité Sociale à la demande de la Région de Bruxelles-Capitale avec comme critère de sélection le code NACEBEL 99.000 correspondant aux organisations extraterritoriales et corps. Il s'agit des derniers chiffres disponibles du dernier trimestre, soit le deuxième trimestre 2014. Cette sous-classe NACEBEL englobe les organisations internationales comme les Nations Unies et leurs organisations régionales spécialisées, etc. le Fonds Monétaire international ; la Banque mondiale, le Conseil des Douanes international, l'Organisation de Coopération et de Développement économique, l'Organisation des Pays producteurs et exportateurs de pétrole, l'Union européenne, l'Association européenne de Libre-échange, etc. Cette sous-classe comprend aussi les représentations diplomatiques et consulaires lorsqu'elles sont recensées par le pays d'implantation et non par le pays qu'elles représentent.

## 48

Le marché du travail pour la Région de Bruxelles-Capitale. Situation 2013, Mini-Bru 2015, p. 13. À télécharger sur : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/minibru/mini\\_bru\\_2015\\_fr.pdf](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/minibru/mini_bru_2015_fr.pdf)

## 49

9.072 personnes ont participé à l'«l'Enquête sur la vie de la communauté internationale à Bruxelles», réalisée par le Europe.Brussels Liaison Office. l'Enquête sur la vie de la communauté internationale à Bruxelles, Europe.Brussels Liaison Office, 2013, p.33.

## 50

Données de juillet 2015 de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) à consulter via : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/1.3\\_population\\_nationalites.xls](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/1.3_population_nationalites.xls) (onglet 1.3.2.1)

## 51

Chiffres du 1er janvier 2015 de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). À consulter sur : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/1.1\\_population\\_evolution.xls/view](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/1.1_population_evolution.xls/view)

## 52

Il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark, l'Espagne, le Portugal, la Finlande, la France, le Royaume-Uni, la Grèce, l'Irlande, la Suède, l'Italie, à l'exception de la Belgique bien sûr. Chiffres du 1er janvier 2015 provenant de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. À télécharger sur : [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/1.1\\_population\\_evolution.xls/view](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/chiffres/1.1_population_evolution.xls/view)

## 53

P. Deboosere, T. Eggerickx, E. Van Hecke, B. Wayens, "La population bruxelloise: un éclairage démographique", Brussels Studies, Note de synthèse n° 3, 12 janvier 2009 (corr. 17 mars 2009). <http://www.brusselsstudies.be/publications/index/index/id/71/lang/fr>

## 54

Chiffres du 1er janvier 2015 de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. et calculés sur l'ensemble des chiffres de la population à cette même date. À consulter sur : <http://www.bisa.irisnet.be>

## 55

Chiffres au 1er janvier 2015 de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. À consulter sur : <http://www.bisa.irisnet.be>

## 56

Enquête sur «la vie de la communauté internationale à Bruxelles» réalisée par le Europe.Brussels Liaison Office, Europe.Brussels Liaison Office, 2013, p. 8. À télécharger sur consulter sur : <http://www.blbe.be/fr/enquete>

## 57

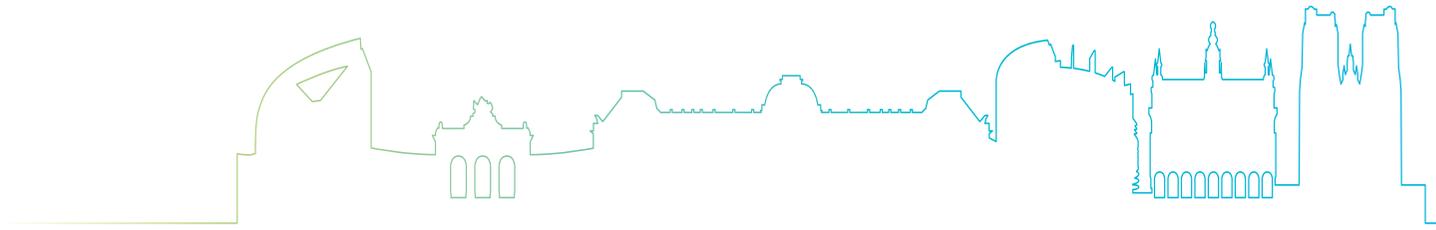
Chiffres de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse calculés au 1er janvier 2015 sur l'ensemble des chiffres de la population à cette même date mais dont les pourcentages et le ranking ont été calculés sur base de ces tableaux.

À consulter sur : <http://www.bisa.irisnet.be>

## 58

Rudi Janssen, BRIO-baromètre linguistique 3 : Diversité comme norme, Centre d'information, de documentation et de recherches sur Bruxelles.

À télécharger sur : <http://www.briobrusssel.be/ned/webpage.asp?WebpageId=1037>



### [visit.brussels](http://visit.brussels)

Rue Royale 2-4 Koningsstraat - 1000 BRU

09:00 – 17:45

T +32 (0) 2 549 50 50

F +32 (0) 2 549 50 59

[info@visit.brussels](mailto:info@visit.brussels)

[www.visit.brussels](http://www.visit.brussels)

### Commissariat à l'Europe et les Organisations internationales

Avenue d'Auderghem 63 Oudergemlaan – 1040 BRU

09:00 – 17:30

T +32 (0) 2 430 66 00

[info@commissioner.brussels](mailto:info@commissioner.brussels)

[www.commissioner.brussels](http://www.commissioner.brussels)